

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



ALLANCHE - Commune

Séance du jeudi 29 janvier 2026

Membres en exercice
: 12

Date de la convocation: 21 janvier 2026

Présents : 7

*vingt-neuf janvier deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,*

Votants: 9

Présents : Philippe ROSSEEL, Claudine HOUSELLE, Roland VEDRINES,
ERIC VIALA, JENNIFER DEVÈZE, AUDREY BLANQUET, JULIEN
THERON

Pour :9

Contre : 0

Représentés: JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe
ROSSEEL, CLAUDE PESCHAUD représenté par JULIEN THERON

Abstention : 0

Excusés: THIERRY MARSILHAC, ALAIN GRIFFE

Secrétaire de séance:
JENNIFER DEVÈZE

Présents non votants :

Absents: LUDOVIC LEVAIS

**Objet: Autorisation donnée au Maire de lancer un appel à candidature à marché public de
travaux de clos et couvert des bâtiments du Site de la Robertière - DE_003_2026**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le Site de la Robertière doit faire
l'objet d'une réhabilitation totale.

Il précise que pour l'heure, les travaux de couverture, de menuiseries extérieures, de démolition et
désamiantage sont à envisager.

En tant que maître d'œuvre, l'EIRL Carole HENRY a effectué plusieurs estimatifs, après une étude
approfondie via un APD. En fonction des montants ressortis de ces diverses études, il est nécessaire
de lancer un appel à candidature concernant ces travaux.

En effet, le montant total estimé par le maître d'œuvre pour les travaux de désamiantage, de
démolition, de couverture, de menuiseries extérieures aluminium, de menuiseries extérieures bois,
d'ITE - enduit et de serrurerie s'élève à **630.220 € HT**. Aux vues de ces montants, il est nécessaire
d'effectuer un marché public à procédure adaptée

précise que les travaux précités seront décomposés e

Date de transmission de l'acte: 30/01/2026

Date de reception de l'AR: 30/01/2026

015-211500012-DE_003_2026-DE

A G E D I

En conséquence, Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'autoriser le lancement d'un appel à candidature à marché public concernant les travaux de rénovation du clos et couvert des bâtiments du Site de la Robertière.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer un appel à candidature à marché public de travaux concernant les travaux de clos et couverts des bâtiments du Site de la Robertière
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte permettant la mise en œuvre de ce projet.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture et de sa publication



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 30 JAN. 2026

publié le : 30 JAN. 2026

Date de transmission de l'acte: 30/01/2026
Date de reception de l'AR: 30/01/2026

015-211500012-DE_003_2026-DE
A G E D I